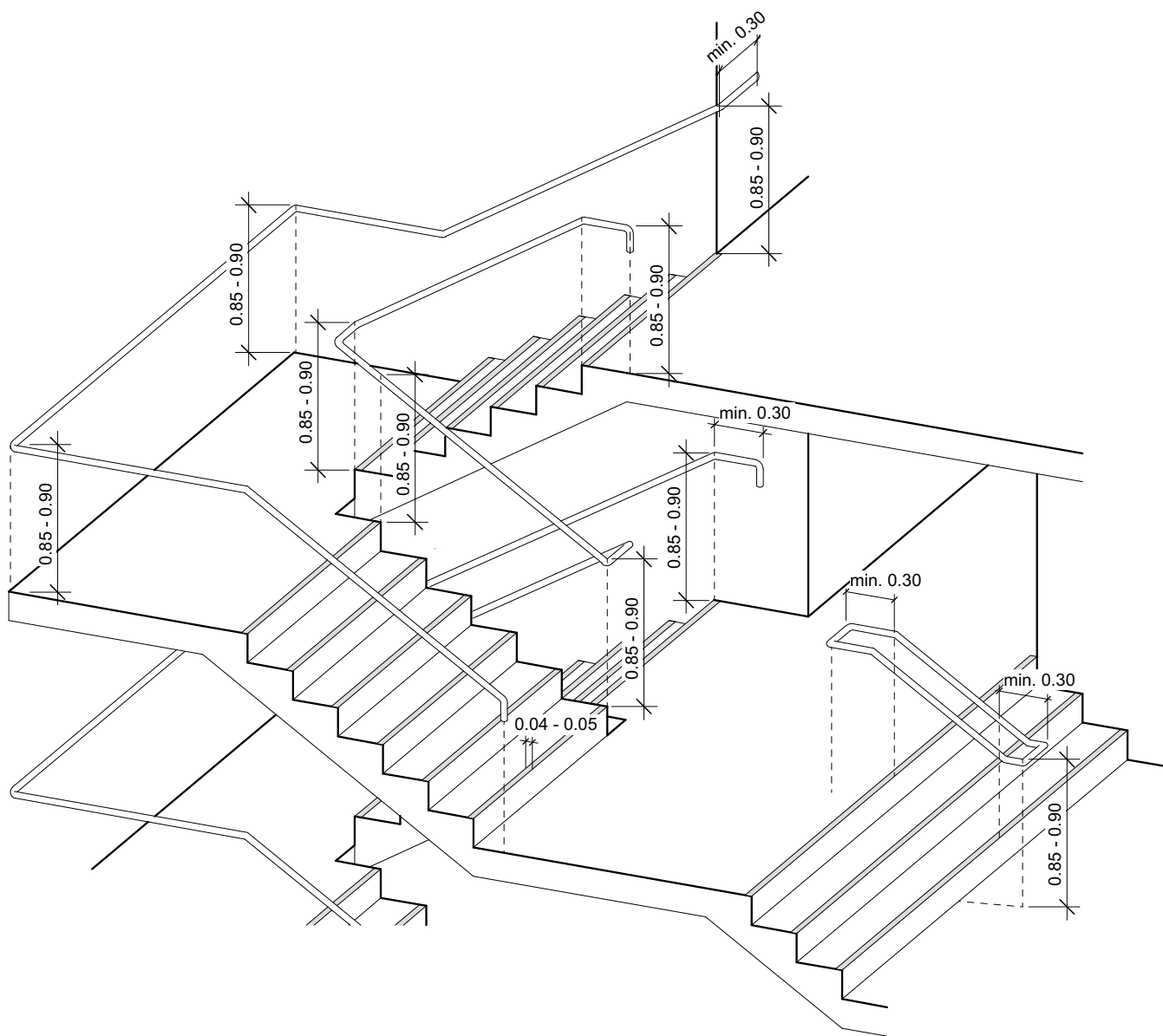


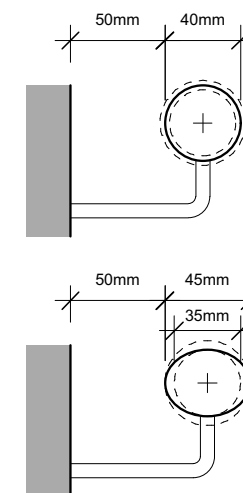
A116 Mains courantes et marquage des escaliers

08/2019 Pour des constructions ouvertes au public selon norme 500 SIA, chiffre 3.6.4 et 3.6.3.1



Mains courantes

- vide entre main courante et paroi: 50 mm
- diamètre, valeur de référence: 40mm ou compris entre un cercle extérieur de 45 mm et un cercle intérieur de 35 mm
- fixation par dessous
- si nécessaire désignation de l'étage inscrit en relief



Positionnement des mains courantes

- des deux côtés ou au milieu de l'escalier
- hauteur: de 0.85 m à 0.90 m au-dessus des nez de marches et du sol
- sans interruption aux changements de direction
- les extrémités dépassant de plus 0.10 m dans l'espace sont à recourber vers le bas ou vers le côté

Marquage des escaliers

- contraste de luminosité de niveau de K 0.6 (degré de priorité I)
- de préférence clair sur foncé
- bandes de 40 à 50 mm sur chaque nez de marche